

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4738**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable de production et de diffusion audiovisuelle ou multimédia

Nouvel intitulé : Responsable de production-diffusion-distribution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe IGS - Institut Supérieur de la Communication, de la Presse et de l'Audiovisuel (ISCPA Paris)	Directeur de l'ISCPA

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323p Organisation, gestion : Production et régie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de production et de diffusion audiovisuelle ou multimédia a la responsabilité d'évaluer, réunir, organiser, coordonner, contrôler les moyens techniques et humains pour garantir la réalisation d'une œuvre audiovisuelle ou multimédia en respectant le cadre budgétaire prévu, ainsi que sa diffusion et sa distribution internationale.

Il travaille dans les secteurs de la télévision, du cinéma, de la musique, des jeux vidéo et du spectacle vivant.

Ses principales activités sont les suivantes :

1 - Activités de développement lors de la création d'un projet de production audiovisuelle ou multimédia :

- Recherche et initiation des projets
- Etude du projet et de sa faisabilité artistique, juridique, technique, et financière
- Elaboration d'un budget prévisionnel
- Analyse de la pertinence des œuvres audiovisuelles ou multimédia, ou des programmes par rapport aux attentes des diffuseurs ou des distributeurs et du public
- Mise en œuvre d'atelier d'écriture de projet
- Négociation et achat d'œuvres préexistantes
- Financement des activités de développement
- Conception d'un projet inédit ou ré-écriture d'un projet existant

2- Activités de production déléguée lors du montage financier d'un projet audiovisuel et multimédia :

- Négociation des accords des talents principaux (réalisation, auteurs et artistes principaux)
- Elaboration du budget prévisionnel
- Préparation des supports valorisant l'œuvre en vue des recherches de partenaires : maquette, pilote ...
- Négociation des accords avec les partenaires de financement

3- Activités de production exécutive lors de la fabrication d'une oeuvre audiovisuelle et multimédia :

- Etablissement du devis définitif de l'œuvre

En phase de pré-production

- Elaboration du calendrier d'engagement des différents collaborateurs et déplacements nécessaires
- Constitution de l'équipe
- Négociation des contrats
- Recherche des moyens nécessaires à la fabrication (lieux, matériels)

En phase de production et post-production

- Déclaration à l'inspection du travail de « l'ouverture d'un chantier »
- Gestion du personnel et des besoins des équipes
- Coordination des équipes techniques et artistiques
- Suivi du déroulement quotidien des travaux via les rapports type
- Contrôle du bon fonctionnement du plateau et de la régie (audiovisuel) ou du studio de fabrication (multimédia)
- Suivi et contrôle budgétaire et comptable
- Elaboration de la situation financière en fin de fabrication et en fin de travaux

4 - Activités de vente, achat, diffusion et distribution lors de la valorisation d'une oeuvre audiovisuelle et multimédia

- Participation aux marchés internationaux en tant que vendeur ou acheteur
- Participation aux rencontres professionnelles (Commission Supérieure Technique), aux associations et syndicats professionnels
- Veille à partir de la presse et du réseau

- Mise en valeur des œuvres : festivals, projections privées, shows
- Adaptation, localisation des œuvres en vue de la diffusion ou distribution : doublages, sous-titrages, adaptations
- Suivi des actions de communication, de marketing et de promotion lors de la sortie de l'œuvre
  - Compétences : - manager des équipes
- initier un projet, l'écrire ou le ré-écrire
- négocier avec des ayants-droits de la propriété intellectuelle d'une œuvre préexistante
- rédiger ou faire rédiger des contrats de co-production, et autres accords financiers
- établir un budget et évaluer les risques financiers
- négocier des accords équilibrés sauvegardant les intérêts de l'œuvre, du producteur et du partenaire financier
- établir les dossiers spécifiques aux systèmes d'aide
- établir ou contrôler plans de travail, conducteurs ou retro-plannings
- s'assurer du respect des obligations légales, juridiques, et réglementaires liées à l'activité
- recruter puis encadrer les artistes de 2d rang, les collaborateurs technico-artistiques, les techniciens et ouvriers
- contrôler les factures, honoraires et caisses de régie
- organiser ou mettre en œuvre les travaux de pré-production, fabrication et post-production
- gérer le stock des programmes de secours
- suivre et analyser les marchés nationaux et internationaux de diffusion
- coordonner les outils de communication nécessaires au lancement

Connaissances :

- sociologie des œuvres et des pratiques du public
- sources et circuits de financement
- des processus et techniques de fabrication d'une œuvre audiovisuelle et multimédia
- des cadres juridiques de la diffusion (quotas de diffusion, publicité)
- du marketing appliqué aux secteurs d'activité audiovisuel et multimédia.

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Secteurs d'activité : télévision, le cinéma, la radio, la musique, les jeux vidéo et le spectacle vivant.

Les titulaires de la certification travaillent :

- au sein de chaînes de télévision (diffuseurs) ou de leurs sociétés filiales de production
  - pour des sociétés de production ou de distribution de films ou des organisateurs de festivals de cinéma
  - pour des majors musicales, des distributeurs de produits musicaux et des sociétés de production spécialisées en musique
  - au sein d'entreprises spécialisées en multimédia (éditeurs)
- pour des organisateurs de spectacles vivants.

- Secrétaire de product - Assistant de production
- Régisseur d'extérieur
- Régisseur général
- Chargé de production
- Assistant de programme
- Assistant de produit
- Chargé d'acquisition
- Chef de produit
- Chargé de vente des droits
- Responsable de catalogue en musique et jeux vidéo
- Responsable de festivals ou de marchés professionnels

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comporte quatre composantes : 1 - Economie internationale, droit et gestion

- épreuve écrite sur les connaissances économiques (marchés internationaux)
- épreuve écrite sous forme de cas juridique et financier
- étude de cas sur une création d'entreprise (business plan )

Evaluations faites par les formateurs

##### 2 - Projet professionnel

Le projet est proposé par le candidat et validé par l'Ecole. Il doit représenter la production d'une œuvre inédite depuis sa conception jusqu'à sa diffusion, en intégrant toutes les étapes juridiques, comptables, financières, sociales, et de distribution et soutenance orale...

##### 3 - Pratique professionnelle

- Un mémoire écrit de recherche appliquée à une problématique rencontrée durant le stage précédent
- Soutenance devant un jury composé d'un membre de la direction de l'école et d'un professionnel

4 - Anglais

3 formes d'évaluation individuelles :

- un écrit sur table
- un contrôle à rendre
- un oral devant un jury.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un jury national d'attribution du titre composé d'un minimum de 8 personnes dont 60% extérieurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Depuis 2000, 58 certifications ont été délivrées.

**Autres sources d'information :**

<http://www.iscpa-paris.com/>

**Lieu(x) de certification :**

GRUPE INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS) - INSTITUT SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION, DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL  
(ISCPA) 12, rue Alexabdre Parodi  
75010 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Responsable de production-diffusion-distribution